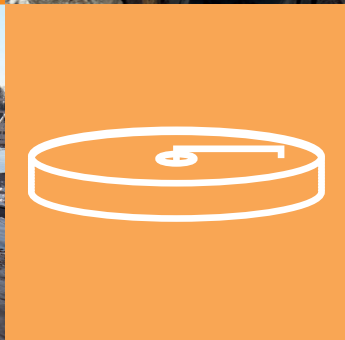
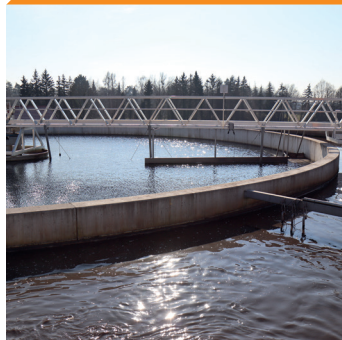
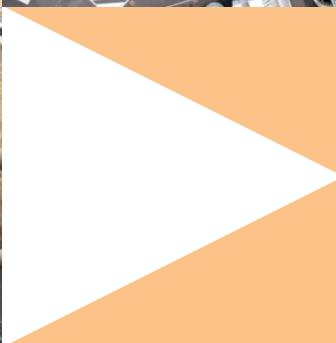
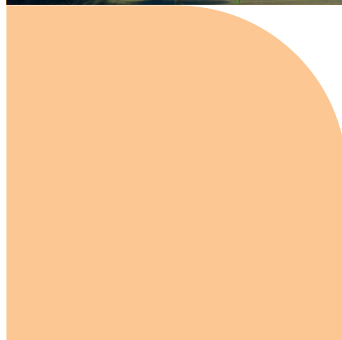


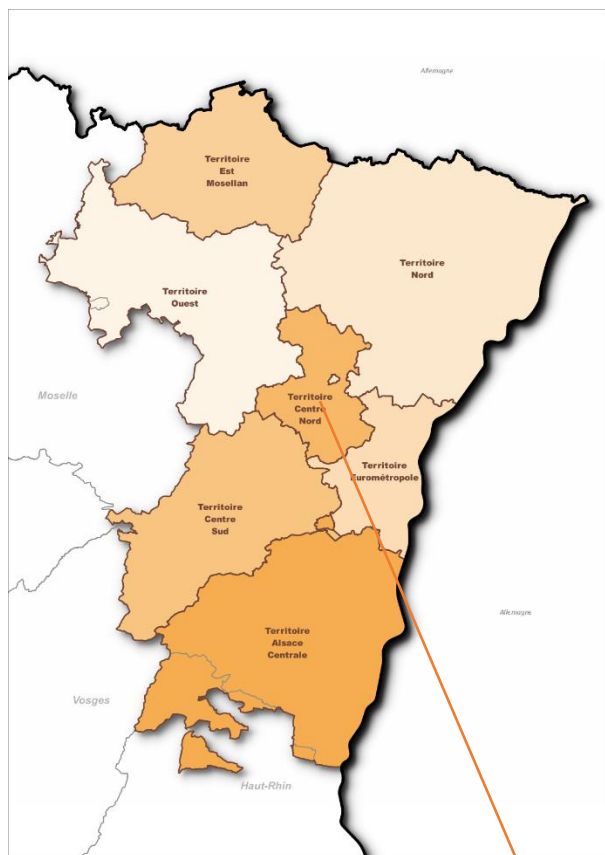
TERRITOIRE CENTRE NORD

PÉRIMÈTRE DE MOMMENHEIM ET ENVIRONS





VOTRE COMMISSION LOCALE



CARTE D'IDENTITE DE VOTRE COMMISSION LOCALE

Nom : PERIMETRE DE MOMMENHEIM ET ENVIRONS

Domaine : Assainissement

Intégration du périmètre : 01/01/2014

Membre du SDEA depuis : 26/07/2002

Nombre de communes : 9

Nombre de délégués : 9

Vos usagers

➤ 2 882 abonnés

➤ 7 091 habitants desservis

Vos volumes

➤ 310 515 m³ assainis➤ 108 m³ assainis/abonné/an

Territoire : TERRITOIRE CENTRE NORD

Centre et Antenne de rattachement : Schiltigheim, Hochfelden



**LE PRESIDENT DE LA COMMISSION LOCALE**

Francis WOLF

La période 2021-2024 n'a pas été un long fleuve tranquille, et des dimensions nouvelles aux impacts significatifs ont nécessité des ajustements permanents de notre action et conduit à une mobilisation d'autant plus soutenue des élus et équipes du SDEA, sans oublier bien sûr la contribution déterminante de nos partenaires. 6 facteurs principaux nous ont impactés, à savoir :

- 1) **L'accélération du changement climatique et ses effets**, conduisant à faire face à une multiplication considérable des situations de gestion de crises, en matière d'inondation, d'incendie ou de ruptures de canalisations en période estivale.
- 2) **L'accélération de la perte de biodiversité**, qui nous oblige à repenser en profondeur, tant l'exercice de nos compétences que nos pratiques métiers, et notamment aller plus loin autour des solutions fondées sur la nature.
- 3) **Le renforcement et l'extension du champ des contraintes réglementaires**, tant sur la distribution de l'eau que sur la question de la conformité des systèmes d'assainissement unitaires, ou encore sur l'ambition de l'auto-suffisance énergétique.
- 4) **L'accélération de la transformation numérique et technologique** pour adapter notre outil de gestion intégrée, sans oublier le déploiement progressif de l'intelligence artificielle sur des outils prédictifs et de gestion de la donnée.
- 5) **Les profondes mutations sociétales en cours**, accompagnées dans le monde du travail de problèmes inédits de recrutement et de turn-over.
- 6) **L'effet ciseau budgétaire accru entre la hausse des coûts de l'énergie, des matières premières, la forte inflation d'une part, et la baisse tendancielle des volumes consommés et des subventions d'autre part.**

Nos réponses aux défis et enjeux territoriaux dans nos 4 domaines de compétences Eau, Assainissement, Grand Cycle de l'Eau, Gestion des Eaux Pluviales sont nombreuses et ont fait l'objet d'une restitution synthétique par le Président lors de l'Assemblée Générale du SDEA le 17 décembre dernier.

Le rapport annuel du périmètre est par ailleurs l'illustration locale de l'engagement des élus au sein de la commission locale, pour répondre à ces défis et pour assurer une gestion publique locale d'excellence durable du cycle de l'eau au service des territoires, de l'intérêt général et des générations futures.



VOTRE PATRIMOINE

CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES

- 1 station d'épuration
- 35 bassins d'orage
- 35 déversoirs d'orage
- 11 stations de pompage
- 73,7 km de réseaux communaux
- 25,9 km de réseaux intercommunaux
- 1 943 bouches d'égout

Mommenheim

CAPACITE	
m ³ /jour	Equiv-hab
5 427	6 000

Indicateurs de performance	2022	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	108	108	108
Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	99 %	99 %	99,1 %

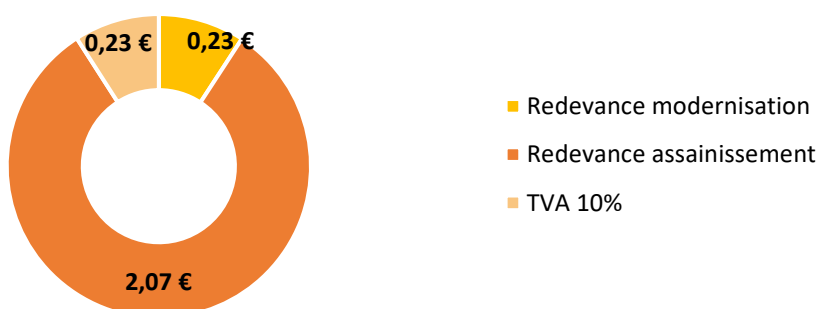
VOS DONNÉES FINANCIÈRES

PRIX DE VOTRE ASSAINISSEMENT

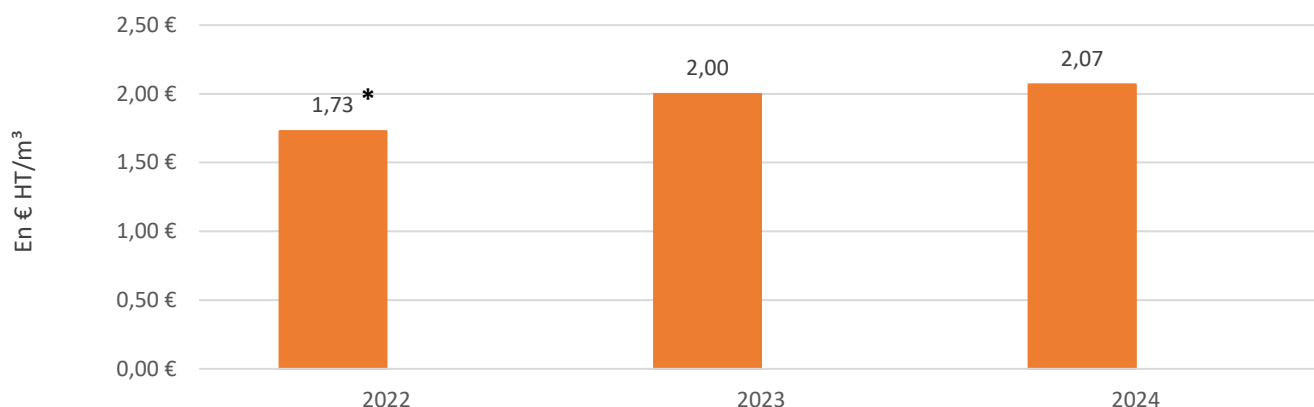
Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs du prix de l'eau sur votre périmètre.

Prix de l'assainissement par m³ pour 120 m³ norme INSEE

- Part fixe : 90,48 € HT/an
- Part variable : 1,32 € HT le m³
- Redevance assainissement du périmètre : 2,07 € HT par m³ pour 120 m³
- Prix du service assainissement, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : 2,53 € TTC par m³ pour 120 m³

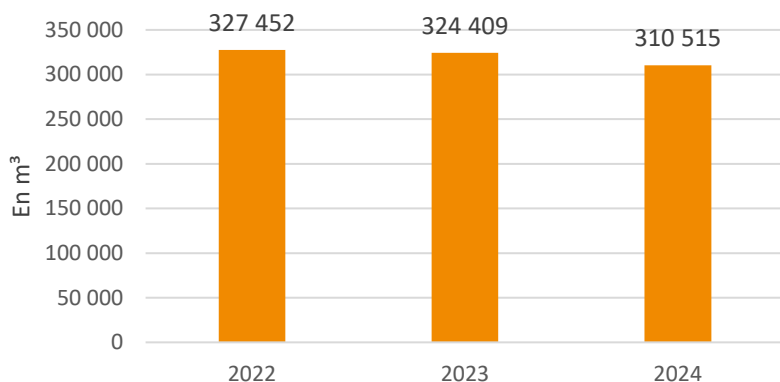
Prix de l'assainissement par m³ pour 120 m³

Evolution des tarifs de l'assainissement

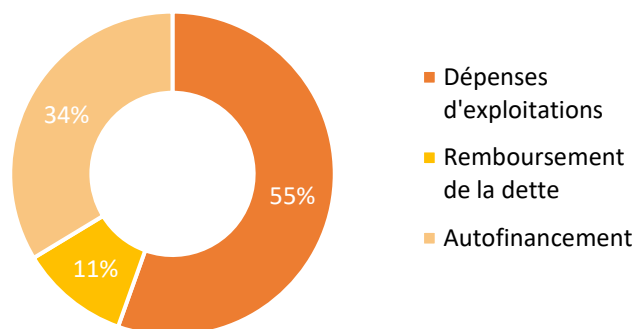


* Tarif Busswiller 2022 : 1,64 €/m³

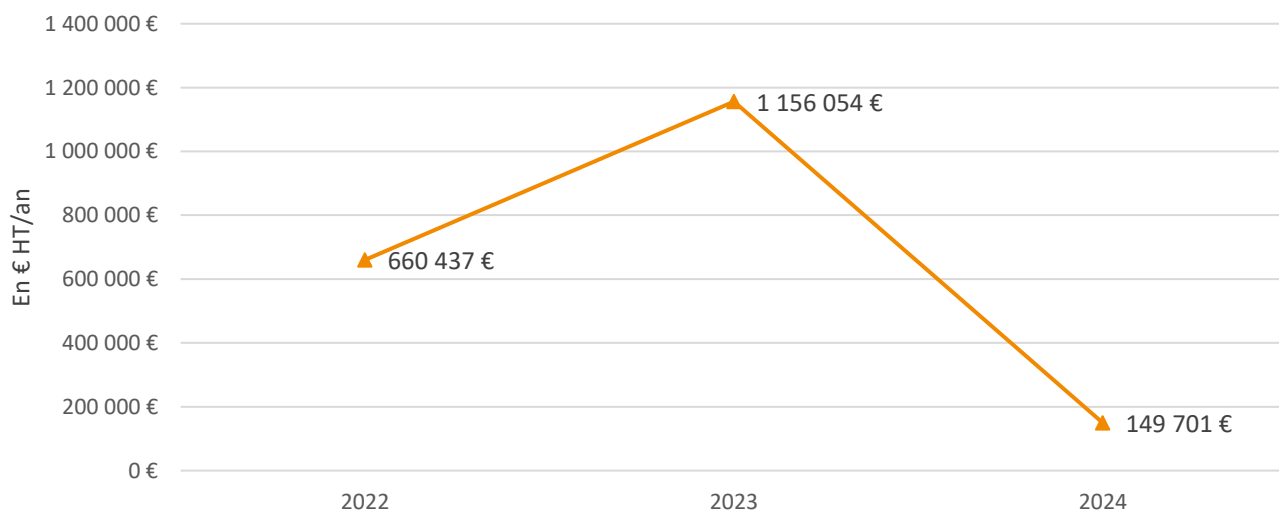
Evolution des volumes assujettis à la redevance assainissement



Affectation pour 100 € de recette



Montant des investissements



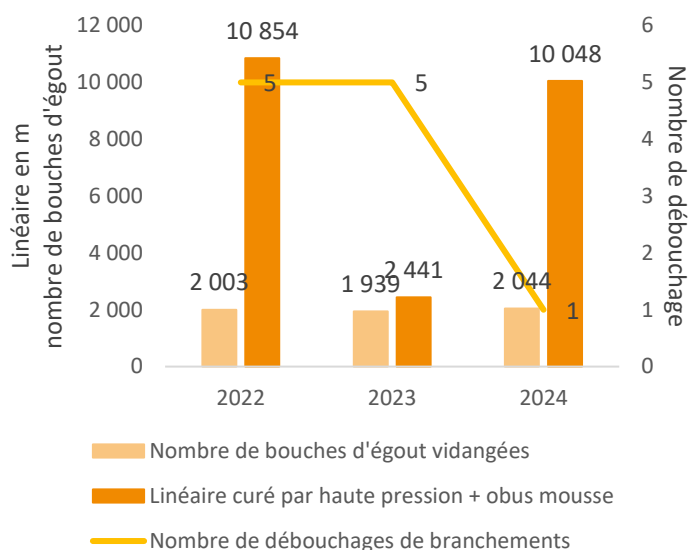
Indicateurs financiers	2022	2023	2024
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0,9 an	6,1 ans	2,3 ans
Capital restant dû	261 573 €	1 073 531 €	1 001 734 €
Taux d'impayés sur factures d'eau de l'année précédente	2,64 %	3,09 %	2,51 %
Montant des actions de solidarité	0,004 €/m ³	0,006 €/m ³	0,005 €/m ³
Taux de réclamations global	0,10 %	0,10 %	0,06 %

Pour plus d'informations sur les redevances, vous pouvez consulter la note d'information annuelle de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse sur <http://www.eau-rhin-meuse.fr>

VOS RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOS RÉSEAUX

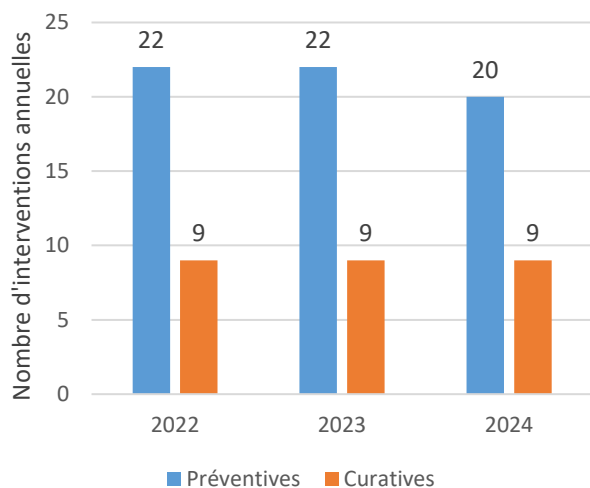
➤ L'entretien des réseaux communaux et intercommunaux



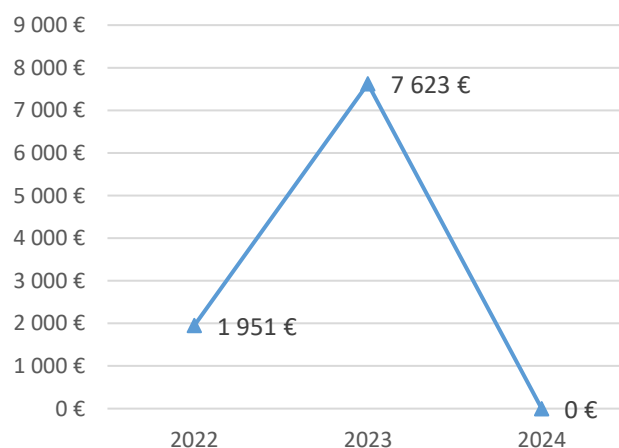
CHIFFRES CLÉS

- **120** tonnes de sables extraits du réseau
- **10,05** km de réseau curé
- **10,13 %** taux de curage
- **7** nettoyages de stations de pompage
- **2 044** bouches d'égout vidangées
- **1** débouchage de branchement
- **5/5** surverses équipées en autosurveillance

➤ L'entretien et exploitation des stations de pompage



➤ Renouvellement d'équipements sur stations de pompage



Indicateurs de performance	2022	2023	2024
Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0 %	0 %	0 %
Nombre de points de réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	2	2	3
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	100	100	110

Exploitation des réseaux et stations de pompage

Le patrimoine du périmètre passe de 7 à 11 ouvrages en intégrant en 2024 les ouvrages de rétention de la rue de la Forêt à MOMMENHEIM.

➤ Le Contrôle des Installations Privatives d'Assainissement (CIPA)

	2022	2023	2024
Domestiques	41	46	14
Assimilables Domestiques	1	1	2
Usagers non Domestiques	0	0	0
Total	42	47	16

INDUSTRIELS RACCORDÉS A VOS RÉSEAUX

Autorisation et charges rejetées

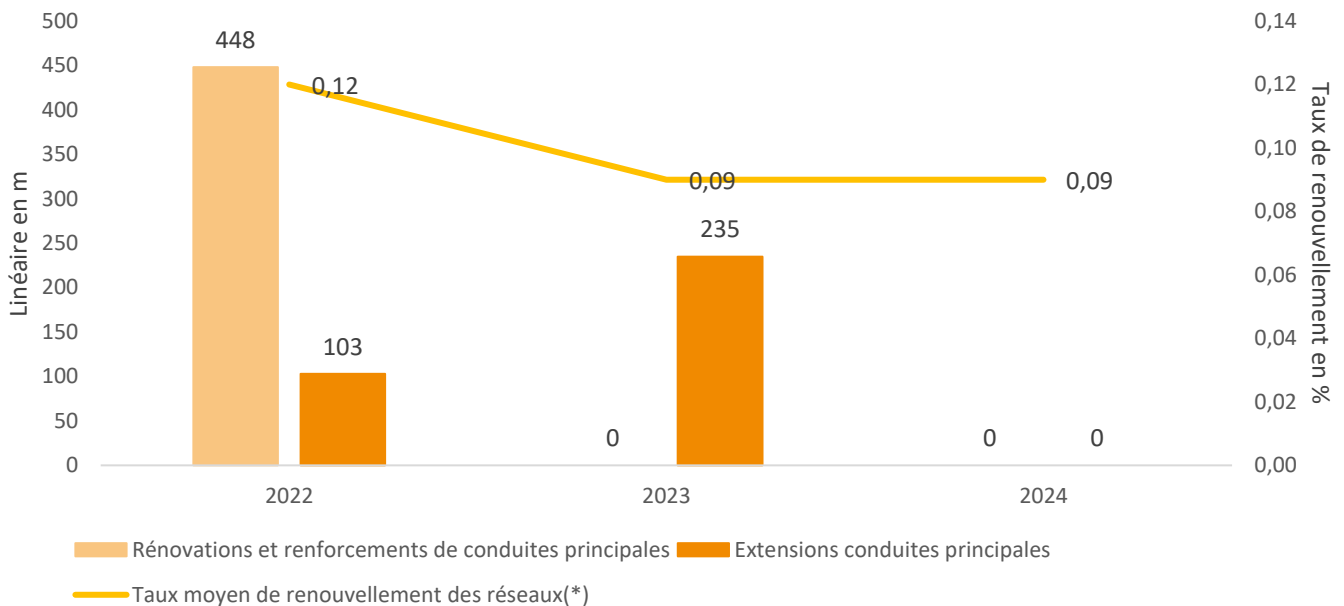
2 Industriels dont 0 (*) conventionnés avec le SDEA

Industriels

Industriels non conventionnés (rejet eaux blanches) :

EARL SCHWARTZ à HOCHSTETT

GAEC ADAM à WAHLENHEIM. Arrêté en cours de renouvellement

**TRAVAUX D'INVESTISSEMENT SUR LES RÉSEAUX****Travaux de rénovation/extension de vos réseaux****Opération d'investissement sur réseaux et ouvrages**

Après la mise en service du nouveau bassin de pollution de 450 m³ à MOMMENHEIM le 31 août 2023, la réception de l'opération de travaux a été prononcée le 3 avril 2024 et les réserves levées le 4 novembre 2024. L'opération sera soldée financièrement au courant du premier semestre 2025.

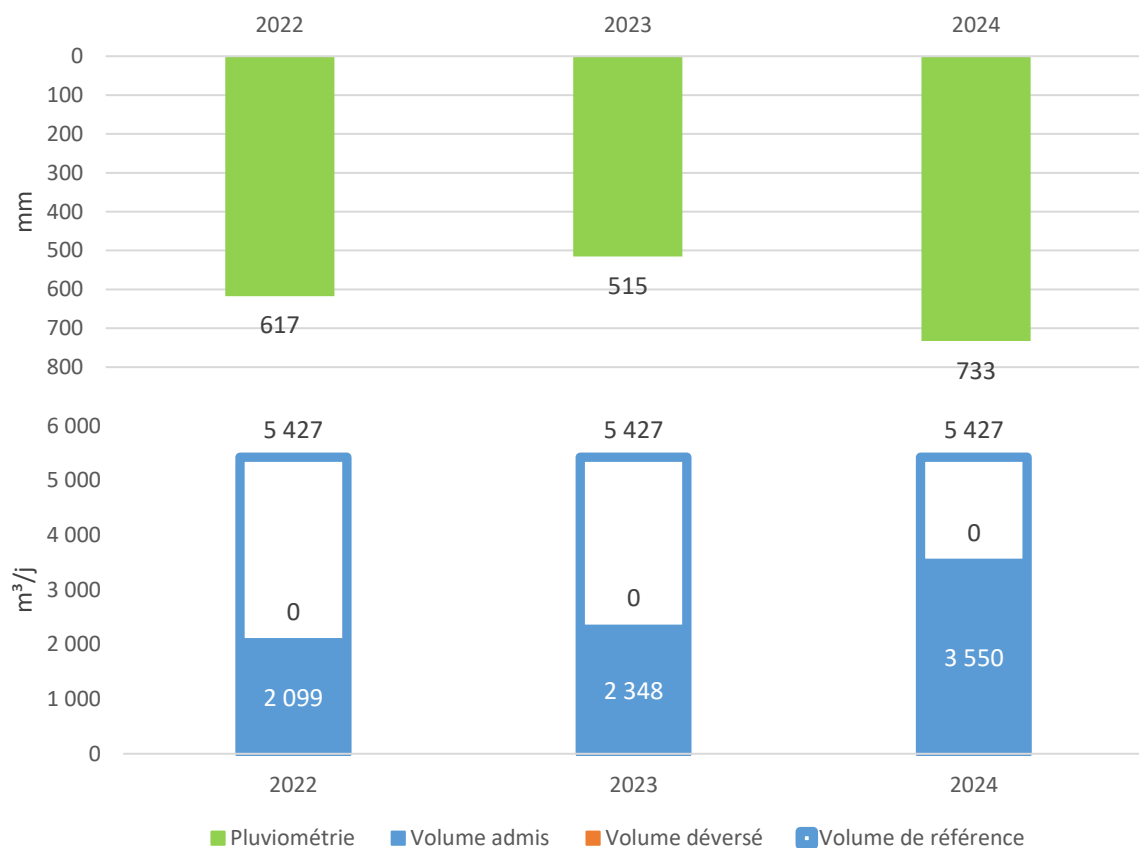
GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

Le SDEA accompagne les collectivités du périmètre pour sensibiliser et former les usagers et les agents techniques à la gestion durable des eaux pluviales. Les collectivités peuvent solliciter les équipes d'animation et d'ingénierie afin d'obtenir un accompagnement technique et administratif sur des projets de déraccordement, autant sur les bâtiments publics que sur les voiries. Des supports de communication adaptés à chaque collectivité peuvent aussi être proposés afin de sensibiliser les usagers sur le déraccordement à la parcelle et la réintégration des eaux de pluie dans le cycle naturel de l'eau.

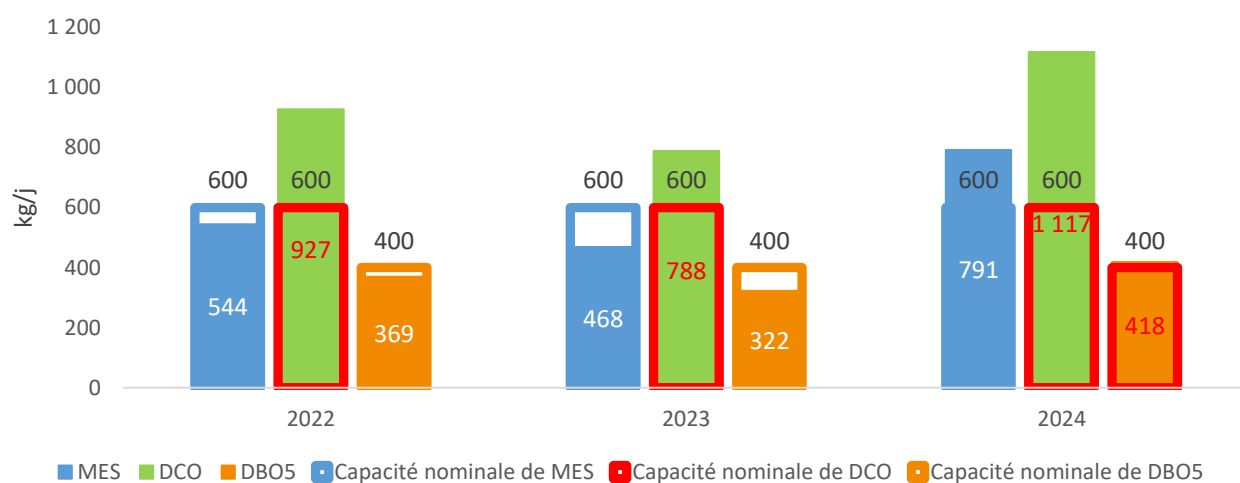
ÉPURATION DE VOS EAUX USÉES ET PLUVIALES

LA FILIÈRE EAU

➤ Évolution des débits moyens entrant sur la station



➤ Évolution des charges moyennes entrant sur la station



Station d'épuration	Taux de charge hydraulique	Taux de pollution	Taux de boues évacuées selon filière conforme
Mommenheim	81 %	133 %	100 %

Station d'épuration	Nombre de bilans 24h	Nombre de bilans conformes *	Conformités des bilans	Charge de référence (DBO5 annuelle) (kg/an)
Mommenheim	10	10	100 %	153 041
Conformité des performances des équipements d'épuration (pondération à la charge de référence)	Indicateur P254.3		100 %	

* Conformité arrêté préfectoral

** Non concerné, < 2000 EH

Indicateurs	2022	2023	2024
Historique de la conformité des performances des équipements d'épuration. Indicateur P254.3	100 %	100 %	100 %

La charge hydraulique représente **81 %** de la valeur nominale, contre **133 %** pour la charge organique. Malgré cela, les performances de traitement de la station ont été conformes sur l'année. L'arrêté préfectoral d'autorisation de la station est en cours de révision. Cela permettra de mettre en adéquation la capacité nominale de la station avec sa capacité réelle.



Conformité du système de collecte

Volume total déversé (m³) par an	2020	2021	2022	2023	2024	Moyenne
Mommenheim						
DO 11001 - Avant BO - MOMMENHEIM	0	0	0	0	4 252	4 252
DO 3001 - Après BO - MOMMENHEIM	39 232	11 615	981	3 833	24 789	16 090
DO 4001 - Chemin d'exploitation (Rue des Prés) - MOMMENHEIM	0	1 179	1 710	1 281	2 665	1 709
DO 6100 (INTERCO) - Rue de Hochfelden - MINVERSHEIM	0	0	0	0	57 800	57 800
Volume total déversé (m³) A1	39 232	12 794	2 691	5 114	89 506	29 867
Volume total collecté (m³) A1 + A2 + A3	691 949	936 538	766 198	857 022	1 299 142	910 170
Ratio déversé (%) A1 / A1 + A2 + A3	5,4	1,3	0,3	0,6	6,4	2,8
					CONFORME	

ratio déversé < 5 % = conforme
ratio déversé > 5 % = non conforme

Bilan de fonctionnement et Travaux

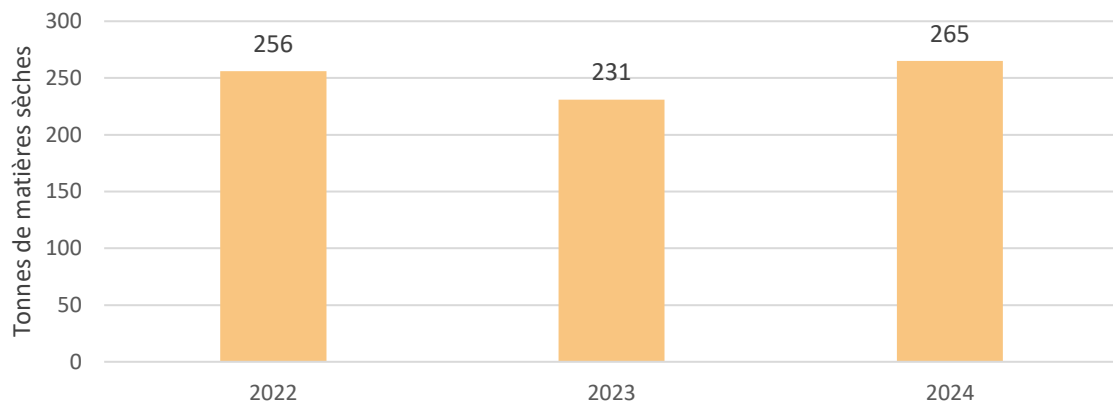
2024 est la première année d'intégration du fonctionnement du nouveau bassin de pollution de Mommenheim. Les données du bassin de pollution de Minversheim ont aussi été intégrées au fonctionnement du système d'assainissement. Cela coïncide aussi avec une année très pluvieuse où les volumes collectés ont représentés 150 % des volumes collectés moyens des 3 années précédentes.

La conformité étant calculée sur une moyenne des volumes sur 5 ans, avec une pluviométrie plus proche de la normale pour les années à venir, cela devrait permettre d'atteindre la conformité réglementaire avec moins de 5 % des volumes déversés au milieu naturel.

EXPLOITATION DES STATIONS D'ÉPURATION

LA FILIÈRE BOUE

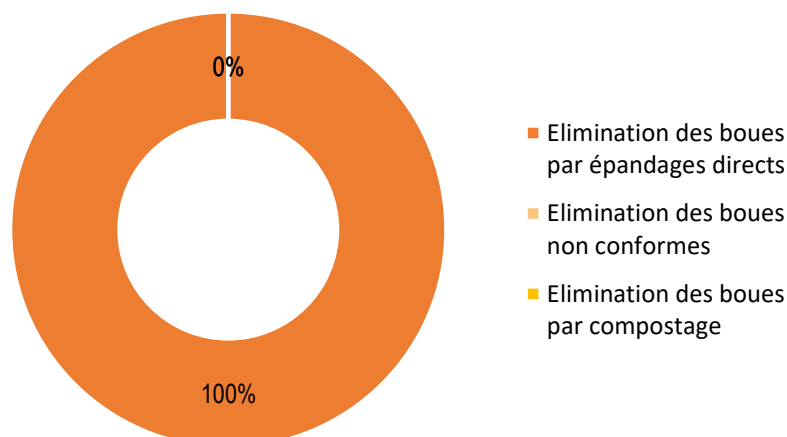
➤ Évolution pluriannuelle de la production de boues sur la station



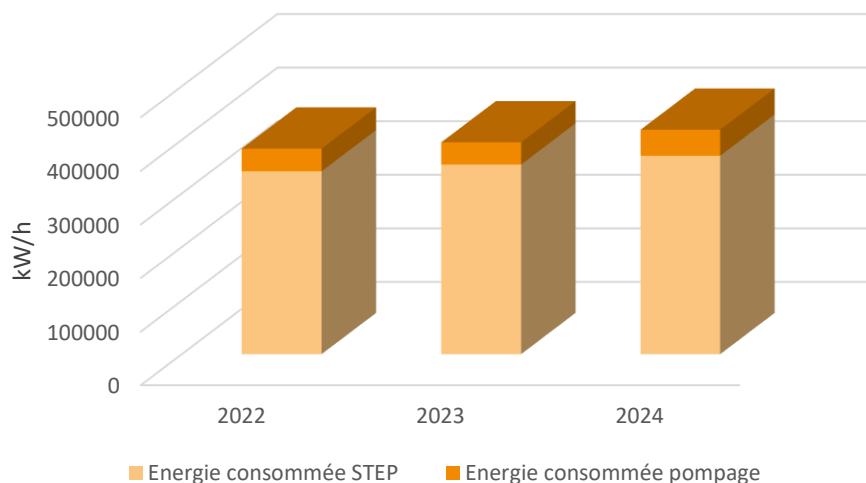
À noter

Les boues sont conformes et évacuées selon la filière d'élimination valorisées par épandage agricole à 100 %. La production annuelle brute est de 816 tonnes de boues déshydratées soit 265 tonnes de matières sèche en 2024. Les analyses réalisées ont permis de s'assurer que les teneurs en éléments-traces métalliques et en composés-traces organiques sont inférieurs aux valeurs limites réglementaires pour une valorisation agricole.

➤ Éliminations des boues



ÉNERGIE CONSOMMÉE

POUR POMPAGE (PPEU) ET STATION D'EPURATION
(STEP)**À noter**

On note une légère augmentation de la consommation d'énergie électrique sur la station d'épuration (+ 4,7 %), elle est liée aux fortes chaleurs de l'été qui induit une augmentation de la demande en oxygène de la biomasse du bassin d'aération et au fonctionnement de la machinerie de la filière de déshydratation des boues. Elle est aussi liée à l'arrivée de charges de pollution conséquentes et ponctuelles qui augmentent les périodes d'aération et donc les temps de fonctionnement des deux surpresseurs d'air.

L'augmentation de la consommation d'énergie en 2024 est principalement liée à la mise en service des ouvrages de rétention rue de la Forêt à MOMMENHEIM et à l'augmentation de la pluviométrie entre 2023 et 2024.

VOTRE ACTUALITÉ

ZOOM SUR TRAVAUX EFFECTUÉS ET À VENIR

L'augmentation de la population du périmètre et la mise en service des bassins de pollution de Minversheim et Mommenheim ont augmenté les charges organiques à traiter à la station d'épuration. Autant la filière eau a une capacité de traitement suffisante au regard de ces évolutions, autant la filière boue est proche de ses capacités maximales. Ainsi, le filtre presse, en place depuis la création de la station, devient sous-dimensionné et il devient nécessaire de remplacer l'ensemble de la filière de traitement des boues.

Les études de faisabilité et d'avant-projet ont démarré en 2024, elles permettront de définir la nouvelle filière de déshydratation des boues, en vue d'une réalisation en 2026.

ILLUSTRATION DES INSTALLATIONS OU TRAVAUX



Filtre-presse à plateaux
(72 plateaux 800x800 mm)



Pompe à piston/membrane pour le
remplissage du filtre-presse

La politique SDEA pour un accès social à l'eau

Le SDEA accompagne ses usagers vers une meilleure maîtrise de leur budget eau grâce à sa politique sociale. Un correspondant solidarité oriente les usagers en difficulté vers les aides existantes, en partenariat avec la Collectivité Européenne d'Alsace. Tout ménage aux revenus modestes (allocataires CAF, bénéficiaires des minimas sociaux, allocataires RSA ayant des difficultés à payer ses factures d'eau...) peut bénéficier d'une aide personnalisée et adaptée à sa situation, à travers un dispositif de proximité articulé autour des UTAMS (Unités d'Actions Médico-sociale) en territoires, et des élus locaux.

En se basant sur les préconisations émises par l'UTAMS de secteur, les élus de proximité décident de l'orientation du dossier vers un échelonnement des dettes, ou l'annulation partielle ou totale, à titre social, des créances.

Une mobilisation exceptionnelle du SDEA face aux inondations en Alsace du Nord

Le 17 mai 2024, des épisodes pluvieux soutenus se sont succédés avec des cumuls de hauteur de pluie très importants dans le nord du Bas-Rhin et en particulier à Soufflenheim (de l'ordre de 110 mm sur la seule journée). L'occurrence de cette pluie est caractéristique d'une pluie centennale.

Les équipes du SDEA se sont mobilisées à la fois sur les problématiques d'inondation, d'assainissement et d'eau potable. Certains débordements sur la voirie ont été constatés et les équipes du SDEA sont intervenues pour répondre aux sollicitations des usagers et mettre en place des moyens exceptionnels de délestage des réseaux. Ce sont plus de 50 personnes qui se sont relayées jour et nuit dans des conditions dégradées pour mettre en avant toute la palette de savoir-faire du SDEA au service des citoyens.



L'ENGEES, FEP et le SDEA s'allient pour former et recruter

En présence de Frédéric PFLIEGERSDOERFFER, Président du SDEA, Christophe LIME, Président de FEP, et Jean-Marc WILLER, Directeur de l'ENGEES ont concrétisé en mai 2024 un partenariat par la signature officielle d'une convention qui permettra d'engager une palette d'actions en commun, notamment :

- Valoriser les métiers de la Gestion Publique de l'Eau auprès des étudiants de l'ENGEES pour attirer et former de nouveaux talents,
- Collaborer sur des projets de recherche et de développement de l'innovation pour des réponses ambitieuses aux défis de la transition écologique du 21ème siècle.



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !

Chaque jour, suivez toute l'actualité du SDEA et découvrez de nombreuses informations pratiques ou insolites relatives à l'univers de l'Eau → sdea.fr



Une nouvelle approche intégrée du cycle de l'eau à Herbsheim-Benfeld

Le 22 mars dernier, journée mondiale de l'eau, était inaugurée, en présence de nombreux élus et de Jean LAUNAY, Président du Comité national de l'eau, la station d'épuration d'Herbsheim, ouvrage de nouvelle génération et d'un genre inédit en France.

La réalisation de cet ouvrage s'inscrit aussi dans la mise en œuvre conjointe, entre la CC du Canton d'Erstein et le SDEA, d'un plan climat autour d'un programme d'actions et d'une stratégie au long cours de réduction des besoins énergétiques du territoire, d'accroissement de la part d'énergies renouvelables et plus largement de renforcement des réponses concrètes aux risques climatiques et de pollutions.

La conception de cet ouvrage, d'une capacité de 27 000 équivalents-habitants, intègre la production d'une énergie verte locale par l'intermédiaire d'un méthaniseur alimenté par les boues d'épuration, les graisses et un substrat innovant, la Silphie, permettant d'assurer parallèlement la protection de la ressource en eau : une approche totalement intégrée du cycle de l'eau qui constitue une première en France.



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !

Chaque jour, suivez toute l'actualité du SDEA et découvrez de nombreuses informations pratiques ou insolites relatives à l'univers de l'Eau → sdea.fr



GLOSSAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

- **EU** : Eaux usées
- **PPEU** : Station de pompage EU
- **STEP** : Station d'épuration
- **TMS** : Tonnes de matière sèche (quantité de boues sans l'eau qu'elles contiennent)
- **MES** : Matières en suspension
- **CIPA** : Contrôle des Installations Privatives d'Assainissement
- **DCO** : Demande Chimique en Oxygène
- **DBO5** : Demande Biologique en Oxygène à 5 jours
- **Capacité nominale** : Capacité de traitement théorique de la station pour un type de pollution donné
- **Auto-surveillance** : Mesure des rejets d'effluents par les déversoirs d'orage
- **Industriel conventionné** : Entreprises bénéficiant d'un contrat spécifique pour garantir le principe pollueur-payeur
- **Assimilables Domestiques** : Entreprises peu polluantes bénéficiant d'un régime de droit au raccordement spécifique
- **Usagers Non Domestiques** : Usagers devant bénéficier d'une autorisation spéciale afin de rejeter leurs eaux usées au réseau public du fait de leur caractère polluant

DÉFINITION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

source : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs>

- **Prix TTC du service au m³ pour 120 m³** : Prix moyen pour une consommation de 120 m³, toutes redevances des agences de l'État et TVA comprises.
- **Durée d'extinction de la dette** : Encours de la dette rapportée à l'épargne brute (déterminée par la différence entre recettes d'exploitation et dépenses d'exploitation).
- **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées** : Indicateur sur 120 points mesurant un ensemble de bonnes pratiques de gestion des réseaux (élaboration et suivi des plans, gestion des interventions en temps réel...) – Voir la fiche descriptive complète sur le site : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p203.2b>.
- **Taux moyen de renouvellement des réseaux** : Moyenne sur les 5 dernières années sur la longueur des réseaux renouvelés ou rénovés par rapport à la longueur totale du réseau.
- **Taux de charge hydraulique** : Débit entrant par rapport à la capacité nominale de la station.
- **Taux de desserte des réseaux de collecte des eaux usées** : Pourcentage d'abonnés raccordables et raccordés au réseau d'assainissement, par rapport au nombre d'abonnés résidant en zone d'assainissement collectif.
- **Débit déversé dans le cadre de l'auto-surveillance en m³** : Débit annuel rejeté par les déversoirs d'orage de capacité supérieure à 2 000 équivalents-habitants
- **Indice de connaissance des rejets en milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées** : Cet indicateur permet de mesurer, sur une échelle de 0 à 120, le niveau d'implication du service d'assainissement dans la connaissance et le suivi des rejets directs par temps sec et par temps de pluie (hors pluies exceptionnelles des réseaux de collecte des eaux usées au milieu naturel (rejets des déversoirs d'orage, trop-pleins des postes de refoulement, des bassins de pollution...) – Formule de calcul: Voir la fiche descriptive complète - <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p255.3>



➤ Liste des indicateurs et résultats

	Indicateurs descriptifs des services	
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	7 091
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	2
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	265 t MS
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (valeur au 01/01/2024)	2,53 € TTC
	Indicateurs de performance	
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	99 %
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	108
P203.3 P204.3 P205.3	Conformité de la collecte des effluents/des équipements d'épuration/de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006 (*)	ND
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %
P207.0	Montant des actions de solidarité	0,005 €/m ³
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0 %
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	3
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,09 %
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	100 %
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	110
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	2,3 ans
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (**)	2,51 %
P258.1	Taux de réclamations	0,06 %

* non disponible, cet indicateur devant encore être défini et calculé par les services de l'Etat à la date d'édition du présent rapport
Les résultats les plus récents mis à disposition par les services de l'Etat peuvent être retrouvés à l'adresse suivante :
<https://www.assainissement.developpement-durable.gouv.fr/PortailAC/>

** ce taux est issu des recettes concernant l'année 2023, y compris émises en 2024, non encore entièrement perçues (même partiellement, suite à échelonnement ou mesures sociales par exemple) au 31/12/2024